



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

**BRETAGNE**

**CONTRE  
LES EXCLUSIONS  
POUR LA  
SOLIDARITÉ.**



RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

2021



# SOMMAIRE

<b>LES ADHÉRENTS</b>	<b>P. 4</b>
<b>RAPPORT MORAL</b>	<b>P. 6</b>
<b>OBSERVATOIRE</b>	<b>P. 8</b>
<b>VEILLE SOCIALE, HÉBERGEMENT, LOGEMENT</b>	<b>P. 10</b>
<b>EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE</b>	<b>P. 14</b>
<b>SANTÉ</b>	<b>P. 25</b>
<b>PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES</b>	<b>P. 26</b>
<b>FORMATION</b>	<b>P. 30</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRALE</b>	<b>P. 32</b>

# LES ADHÉRENTS

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Bretagne regroupe **38 associations adhérentes** sur les 4 départements bretons : les Côtes d'Armor, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Présentes sur **51 sites**, ce sont **2500 salarié.e.s** qui agissent contre l'exclusion et pour la solidarité en Bretagne.



**ADALEA**  
**Saint-Brieuc (22)**  
 Boutique, accueil  
 écoute et veille  
 sociale, atelier et  
 chantier d'insertion



**ALFADI**  
**Rennes (35)**  
 Logement et  
 familles en difficulté



**A.I.S. 35**  
**Rennes, Vitre,  
 Redon (35)**  
 Insertion sociale et  
 CHRS



**AIVS**  
**Rennes (35)**  
 Agence immobilière  
 à vocation sociale



**AMISEP**  
**Vannes, Pontivy,  
 Ploërmel, Lannion (56)**  
 CHRS, accueil des  
 demandeurs d'asile,  
 chantier d'insertion



**APE 2A**  
**Fougères (35)**  
 Service  
 Hébergement  
 Logement



**ARASS**  
**Rennes (35)**  
 Réalisation d'actions  
 sociales spécialisées



**Asfad**  
**Rennes (35)**  
 Action sociale  
 et formation à  
 l'autonomie et au  
 devenir



**ASSOCIATION  
 HOSPITALIÈRE**  
**Pontivy (56)**  
 Résidence accueil  
 les Myriades



**ASSOCIATION  
 POUR LE SOUTIEN  
 AUX ADULTES EN  
 DIFFICULTÉ**  
**Morlaix (29)**  
 Soutien aux adultes  
 en difficulté



**ATELIERS DU CŒUR**  
**Saint-Brieuc (22)**  
 Insertion



**BULLES SOLIDAIRES**  
**Rennes (35)**  
 Permettre l'accès à  
 l'hygiène corporelle  
 pour tou-te-s



**CCAS BREST**  
**Brest (29)**  
 Lieu d'accueil,  
 d'écoute, d'accès  
 aux droits et  
 d'accompagnement



**CCAS CARHAIX**  
**Carhaix (29)**  
 Service  
 Hébergement  
 Logement



**CCAS MORLAIX**  
**Morlaix (29)**  
 CHRS, maison relais



**CCAS RENNES**  
**Rennes (35)**  
 Restaurant social



**CCAS QUIMPER**  
**Quimper (29)**  
 Hôtel social, CHRS



**CCAS QUIMPERLÉ**  
**Quimperlé (29)**  
 Insertion



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 BLAVET BELLEVUE Océan**  
**Merlevenez (56)**  
 Atelier cantonal de travaux  
 et d'entraide, point accueil  
 emploi et chantier nature et  
 patrimoine



**CROIX-ROUGE  
 FRANÇAISE**  
**Brest, Quimper,  
 Guipavas,  
 Lesneven (29)**  
 Actions de solidarités



**DON BOSCO**  
Brest, Morlaix (29)  
CHRS, chantier  
d'insertion



**ENTOURAGE**  
Rennes (35)  
Donne aux personnes  
en précarité et isolées  
les réseaux de soutien  
dont elles ont besoin



**ESSOR**  
Rennes (35)  
Soutien à la  
parentalité,  
protection de  
l'enfance



**FONDATION  
MASSE-TRÉVIDY**  
Quimper, Morlaix  
(29)  
CHRS, centre  
d'accueil pour les  
demandeurs d'asile



**HABITAT ET  
HUMANISME**  
Rennes (35)  
CHRS, chantier  
d'insertion



**LA CLOCHE**  
Rennes (35)  
Agir contre la grande  
exclusion via la création  
de lien social et le  
changement de regard  
sur la vie à la rue



**LE GOELAND**  
Saint-Malo (35)  
Service accueil  
hébergement et  
réinsertion sociale



**LES NOUVELLES**  
Plérin (22)  
Insertion



**LIGUE DES DROITS  
DE L'HOMME**  
Rennes (35)  
Comité régional de  
Bretagne



**MAISON DE  
L'ARGOAT**  
Guingamp (22)  
Insertion



**NOZDEIZ**  
Dinan (22)  
CHRS, maison des  
solidarités



**PENTHIÈVRE  
ACTIONS**  
Lamballe (22)  
Travailler, s'animer,  
habiter. L'insertion,  
l'affaire de tous !



**RÉSEAU LOUIS  
GUILLOUX**  
Rennes (35)  
Santé, exilés,  
précarité



**SAINT-BENOIT LABRE**  
Rennes (35)  
Actions de solidarité  
pour lutter contre les  
précarités



**SAUVEGARDE 56**  
Lorient, Vannes,  
Pontivy (56)  
Compétence et  
coopération au service  
du changement  
social et humain



**SEA 35**  
Rennes (35)  
Orientation et  
accueil de jour



**SIAO 29**  
Quimper (29)  
Service intégré  
d'accueil et  
d'orientation



**SIAO 35**  
Rennes (35)  
Service intégré  
d'accueil et  
d'orientation



**UDAF**  
Brest, Quimper (29)  
Résidences accueil  
Maden

# RAPPORT MORAL

## CONSTRUIRE UN AVENIR SOLIDAIRE

L'année 2021 restera marquée par la crise sanitaire de la Covid. Comme pour l'ensemble des activités du pays, elle a affecté fortement le fonctionnement de nos associations et celui de notre fédération régionale et nationale. Si toutes les populations ont été concernées, **les personnes les plus démunies et les plus précaires que nous accompagnons ont été particulièrement touchées.** Les modes d'accueil et de fonctionnement de nos établissements, les pratiques professionnelles et les conditions de travail des travailleurs sociaux ont été modifiés et transformés, en particulier par la nécessité d'assurer la continuité de l'hébergement et de l'accompagnement. **Il faut saluer la capacité de mobilisation et d'adaptation des équipes professionnelles** mise à rude épreuve face à cette situation inédite de gestion de crise sanitaire et sociale exceptionnelle.

Après cette période particulièrement difficile, il faut prendre en compte la charge de travail, les efforts et la fatigue accumulés par les salariés de nos structures en engageant la nécessaire revalorisation des métiers du social et du soin. Des mesures ont été prises pour le secteur sanitaire dans le cadre de la concertation dite du « Ségur 1 » ; d'autres ont été annoncées dans le même sens pour le secteur médico-social et social, à la suite de la conférence de l'accompagnement des métiers du social, le « Ségur 2 », en février 2022.

La FAS a salué ces décisions gouvernementales, mais elle reste mobilisée et en attente des modalités concrètes de leur mise en œuvre, le périmètre des personnels concernés et le financement de ces mesures et leurs conséquences sur l'équilibre économique de nos associations. **Au-delà des mesures salariales, c'est une crise plus profonde des métiers du social que nous vivons :** perte de sens, conditions de travail, faiblesse des rémunérations, précarité, évolution des formations, difficultés de recrutement et d'attractivité...

Avec l'ensemble des fédérations professionnelles et organisations de notre secteur, la FAS Bretagne s'est mobilisée sur ces enjeux et pour redonner des perspectives positives à celles et ceux qui font vivre au quotidien dans les territoires les politiques de solidarité de l'État, des collectivités territoriales et des associations. Un combat plus que jamais d'actualité en cette année 2022.

Même si **le niveau de pauvreté en Bretagne est parmi les plus faibles de France, la crise de la**

**Covid a mis en évidence l'enracinement de la pauvreté,** notamment chez les jeunes, les femmes seules avec enfants, les chômeurs en fin de droits, les retraités, nombre de salariés et de travailleurs indépendants touchés par la précarisation. Si les mesures prises durant la crise (chômage partiel, soutien à l'économie, déploiement de 40 000 places supplémentaires d'hébergement d'urgence, aides d'urgence...) ont évité une explosion de la pauvreté, l'exclusion reste pourtant très préoccupante.

Dans ce contexte singulier, la FAS Bretagne a non seulement pris sa part et poursuivi ses efforts dans la lutte contre les exclusions, mais elle a également développé ses activités en 2021 comme en témoigne l'évolution de son budget. La densité et la richesse du rapport d'activités illustrent la progression significative de nos actions. Il a été rédigé par notre équipe permanente, sous la responsabilité de notre déléguée régionale, Valérie Hamdi, que je remercie particulièrement, ainsi que Pierre-Yves L'Her, Célia Leturque, Chloé Goerendt, Sylvie Jolivot – remplacée récemment par Klervia Dallier. Je veux saluer leur implication personnelle et collective au service de notre fédération. Sans reprendre tous les chapitres du rapport d'activités, soulignons **le succès de la montée en puissance de SEVE emploi ; la 2<sup>ème</sup> édition de notre baromètre des solidarités en Bretagne ; les actions inter-réseaux dans le domaine de l'insertion par l'activité économique (IAE) (avec Coorace, Chantier École et la Fédération des entreprises d'insertion (FEI) ; le travail sur la participation et le travail pair, dans le cadre de la stratégie du commissariat à la lutte contre la pauvreté, l'animation du CRPA (comité régional des personnes accompagnées) ; les actions dans le domaine de la santé, de la formation, de la lutte contre les violences faites aux femmes...**

**Toutes ces actions et projets présentent un point commun important : leur caractère partenarial.** Partenariats associatifs et partenariats institutionnels se traduisent aussi dans la présence de représentants de notre fédération dans les multiples instances régionales et départementales, en lien avec l'État et les collectivités locales, dans les champs de l'accueil, de l'hébergement et de l'habitat, de la santé et de l'insertion. Je n'oublie pas non plus nos collaborations avec nos amis de la FAS des Pays de Loire (citons le séminaire commun organisé en 2021), collaborations que nous voulons développer.

L'année 2021 a été une année de renouvellement électoral pour les départements et les régions. L'occasion pour la FAS Bretagne de rencontrer les nouveaux exécutifs locaux pour leur présenter nos actions et nos préoccupations. Je pense notamment aux rencontres avec les nouveaux présidents des Conseils départementaux du Finistère et des Côtes d'Armor, avec des vice-présidentes du Conseil régional (Mesdames Macé, Dadkha, Roué), échanges qui ouvrent la voie à de nouvelles collaborations. Il faut entre autres se féliciter de **la mise en place par le Conseil régional d'une mission spécifique en charge de la lutte contre les précarités**, mission avec laquelle nous travaillons étroitement comme en témoigne l'appel à projets « Cultur'Actions Solidaires » développé en 2022, en lien avec le Commissariat à la lutte contre la pauvreté.

Malgré les contraintes sanitaires, **notre vie fédérale a été active en 2021**. En présentiel et/ou en distanciel, nos instances se sont réunies régulièrement : bureau, conseil d'administration, commissions santé, emploi/insertion, délégations départementales, rencontres institutionnelles (CRHH, CRIAE, ARO HLM, DDETS et DREETS, ARS, Commissariat à la pauvreté...). Il nous faudra poursuivre et élargir cette dynamique positive. A travers ces multiples échanges, réunions de travail, la FAS entend assumer ses missions fédérales en tant qu'interlocutrice des pouvoirs publics, force de réflexion et d'élaboration de positions communes et force de propositions.

L'année 2021 a aussi été une année importante pour notre fédération dans le cadre de la **préparation de notre congrès national en 2022**. Heureux du choix de Rennes et de la Bretagne pour la tenue du congrès, sa préparation nous a bien sûr particulièrement mobilisé. Initialement prévu en janvier 2022, le congrès, Covid oblige, a été dissocié en deux temps. Un temps en webinar en janvier consacré à l'interpellation des candidats à l'élection présidentielle à partir de la plateforme de propositions élaborée par la FAS ; un second temps à Rennes en présentiel les 15 et 16 juin 2022, dévolu

au projet fédéral national, aux travaux d'ateliers, au village des initiatives et à notre assemblée générale nationale.

« Construire un avenir solidaire », tel est bien l'enjeu de la nouvelle période ouverte cette année 2022, dans un contexte national et international anxiogène. Notre président, Pascal Brice a raison quand il affirme qu'**il est urgent de construire les fondements de la confiance sociale, d'une solidarité renforcée et ré-inventée**.

Avec notre plateforme de propositions élaborée en 2021, avec le **nouveau projet fédéral 2022-2027** adopté lors de notre congrès de Rennes, nous avons une feuille de route chargée et solide pour agir. Les politiques de solidarité doivent s'appuyer sur un socle national des droits et des devoirs, mais elles doivent partir des personnes concernées dans la diversité de leurs besoins et de leurs aspirations, avec l'exigence de continuité tout au long des parcours des personnes.

Pour cela, **nous devons partir des territoires et nous y enraciner, avec l'ensemble des acteurs qui participent à l'accompagnement social** (État, collectivités, associations, bailleurs...). La réussite sera fondée sur la confiance envers les associations et les travailleurs sociaux, à travers un partenariat loyal et équilibré, assurant les moyens financiers nécessaires pour l'exercice de nos missions. C'est pourquoi **nous plaçons pour un investissement social durable faisant l'objet d'une loi de programmation pluriannuelle « de la rue à l'hébergement et au logement »**.

L'accompagnement social et les capacités d'hébergement nécessaires à la sortie pérenne des personnes à la rue, à l'accueil dignes des exilés, avec l'accès au séjour et au travail pour celles qui y ont droit, doivent être mises en place dans la durée et pensées globalement et transversalement. Oui, notre feuille de route est bien remplie, mais nous avons, tous et toutes, le cœur à l'ouvrage.

Merci.



**DANIEL DELAVEAU**

Président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Bretagne.

# OBSERVATOIRE



Le Baromètre 2021 des solidarités en Bretagne est la 2<sup>ème</sup> édition de cet observatoire proposé par la Fédération des Acteurs de la Solidarité Bretagne. Il a mis en évidence que **la crise sanitaire avait eu un impact significatif sur les opinions et les comportements de solidarité.**

## Voici quelques enseignements :

- Une modification du périmètre des solidarités,
- Un éclatement des attitudes et comportements,
- De nouvelles solidarités familiales et de voisinage,
- Un risque de régression identitaire aux précarités lointaines ou venues d'ailleurs.

## UNE MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DES SOLIDARITÉS

Les résultats du baromètre mettent en évidence trois évolutions majeures de l'opinion :

### 1. Un développement des solidarités de voisinage et des solidarités familiales

Les Bretons ont été plus attentifs à leurs voisins, notamment lorsqu'il s'agissait de personnes âgées, ils se sont rendus plus de petits services entre eux qu'avant le Covid. De même, les relations familiales et intergénérationnelles ont été plus soutenues :

- Prises de nouvelles parents enfants plus systématiques
- Plus d'attention aux grands-parents...

### 2. + de compréhension et de bienveillance vis-à-vis des personnes en grande précarité

La méfiance vis-à-vis des personnes vivant des divers dispositifs d'assistance n'a pas disparu mais elle a largement fait place à la bienveillance.

Aujourd'hui, l'opinion qui domine est que les pauvres sont d'abord victimes des injustices sociales alors qu'avant l'épidémie, l'opinion dominante était que les personnes en difficulté étaient responsables de leurs difficultés.

### 3. Un moindre intérêt pour les grandes causes

Le recentrage sur les solidarités de proximité s'est fait en partie au détriment des grandes causes portées par les ONG intervenant à l'international.

On remarque une baisse d'intérêt pour les causes humanitaires et sociétales comme le soutien aux luttes LGBT, l'accompagnement à la sortie de prison, l'aide aux sans-papiers, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme... La baisse des dons est cohérente avec la mise à distance des grandes causes humanitaires.



## UN ÉCLATEMENT DES ATTITUDES ET COMPORTEMENTS

Le corps social n'est pas homogène et l'opinion est contradictoire. Sur les questions de solidarité nous avons identifié trois grandes attitudes :

### 1<sup>ÈRE</sup> ATTITUDE

**Sensibilité aux phénomènes de précarité et aux causes humanitaires**, grande générosité en temps et argent

#### Les fraternels

Un groupe urbain, au niveau d'étude et de revenus plus élevés que la moyenne, se déclarant **sensibles à de très nombreuses causes**, généreux avec les personnes qui font la manche.

> 18 % des Bretons

#### Les paroissiens

Un groupe plus âgé, habitant des petites villes, **sensible aux causes de proximité**, généreux uniquement avec les associations ou les personnes qu'ils connaissent. Les personnes de ce groupe sont souvent très investies dans la vie locale et sont généreuses de leur temps et de leur argent.

> 12 % des Bretons

### 2<sup>ÈME</sup> ATTITUDE

**Forte sensibilité à de nombreuses causes** mais pas de don ni argent, ni dévouement

#### Les doctrinaires

Ce groupe estime que **la précarité est un scandale et que c'est à l'État de prendre en charge les laisser pour compte** dont il est responsable.

Ce groupe est composé d'étudiants, de jeunes en début de carrière, il est plus diplômé que la moyenne, la fonction publique y est sur-représentée.

> 26 % des Bretons

### 3<sup>ÈME</sup> ATTITUDE

**Pas de sensibilité aux personnes en difficultés** et pas de dons

#### Les indifférents

Ce groupe se caractérise par son **désintérêt pour l'actualité**. Il ne lit pas les médias et regarde rarement les JT. Il s'agit souvent de mères seules ou de couples biactifs avec enfants en bas âge, démarrant leur vie active, submergés par le quotidien, son rythme et ses obligations.

> 20 % des Bretons

#### Les méfiants

Ce groupe se déclare **hostile par principe à tous les thèmes de solidarités** et pense que les personnes en difficulté ne peuvent ne s'en prendre qu'à elle-même, il n'y a donc pas lieu de les aider. Les causes humanitaires les hérissent.

> 24 % des Bretons

## LES PARADOXES DE LA PROXIMITÉ

On constate que **la crise du Covid a eu pour effet une plus grande bienveillance des habitants vis-à-vis des personnes en situation de grande pauvreté** et le développement de marques nouvelles de solidarités familiales et de voisinage.

Il s'agit d'évolutions positives tant il est vrai que le local est l'espace privilégié du lien social, de l'entraide et de la lutte contre l'exclusion.

Le baromètre de la FAS Bretagne nous alerte cependant sur le fait que bienveillance ne veut pas dire générosité et que **le discours de proximité comporte des risques de régression identitaire et d'indifférence aux précarités et aux souffrances lointaines ou venues d'ailleurs**.

**La solidarité active est le fait de 30 % de la population**

Ces 30 % se scindent en 2 groupes dont les approches idéologiques s'opposent.

# VEILLE SOCIALE, HÉBERGEMENT, LOGEMENT

## STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ (GROUPE DE TRAVAIL 4)

Échanges autour de la feuille de route et des suites du groupe avec les services de l'État.

**Deux diagnostics sur l'hébergement et le logement ont été réalisés. En voici les actions retenues :**

- Les actions « hébergement » : accueil des enfants en CHRS, accès aux droits, scolarisation, loisirs.
- Les actions « logement » : accompagner les personnes vers le logement, lutter contre la précarité énergétique.



Le Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté souhaite la mise en place d'un guide pour porter les actions de l'État.

## COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ, TRAVAIL AVEC LES SERVICES DE L'ÉTAT (DREETS/DDETS)

### CRISE COVID : MISE À L'ABRI MULTIPLIÉE PAR 3

- Renfort des SIAO par la création de **6 ETP supplémentaires** en Bretagne, soit 1/3 des besoins recensés,
- **+ 130 000 €** pour l'accueil de jour pour la région en 2020, pérennisés en 2021
- Lancement de l'**appel à projets France relance sur la modernisation des accueils de jour** (DIHAL puis DREETS).

### APPELS À PROJETS «HÉBERGEMENT D'URGENCE» ET DES PRIX DE JOURNÉE

Lors des rencontres entre la DREETS et les référents FAS des 4 départements bretons, il a été demandé que **la problématique de l'entrée par le prix soit prise en compte** car cela ne tient pas compte de différences foncières et d'accompagnement social des associations.

La DREETS Bretagne a saisi la DIHAL sur le fait que **son appel à projet sur la pérennisation des places de sortie de l'hiver sera infructueux en Ille-et-Vilaine** suite à l'entente des associations du département, portée par la FAS Bretagne, de ne pas y répondre.

Il est important de réfléchir ensemble à un

**cahier des charges qui tienne compte des spécificités de chaque territoire.** La proposition est faite à la DIHAL d'avoir **moins de places pour pouvoir augmenter les prix.** Des comités de sortie de l'hiver sont en place dans les départements. Suite au Comité des directeurs, la DREETS reviendra vers nous.

### TRAJECTOIRE HÉBERGEMENT PLURIANNUELLE

Pour la mise en place d'une « trajectoire hébergement pluriannuelle » par les services de l'État, il est à constater des différences d'organisation entre les 4 départements et que le calendrier très contraint ne permet **pas de réelles concertations.**

### BUDGET

La DREETS a demandé le **dégel des 4 % du budget opérationnel de programme (BOP) 177** pour 2021 et nous indique n'avoir aucune visibilité budgétaire au-delà de 2022.

Il est à noter également que la demande de pérenniser les places en hébergement d'urgence va entraîner une **baisse des financements de nuitées hôtelières.**

## OBJECTIFS CHIFFRÉS

### Intermédiations locatives (IML)

- **938 mesures** à fin 2021
- **+ 315** en 2022

### Logement temporaire (ALT)

- **840 000 €**
- **+ 6 nouveaux logements** en 2021
- **50 000 €** demandé à la DIHAL pour 2022

### Pensions de familles, maisons relais et résidences accueil

- **372** sur le quinquennat (363 places en juin 2022)
- Projet de **+ 135 places** pour 7 projets à Rennes, Fougères et St Malo

### Hébergement d'urgence (HU)

- **+ 58 places** (reliquat 2021)

### Habitat Jeunes

- **400 places** en 2021
- **2 créations de FJT**
- **5 extensions**

## LE LOGEMENT D'ABORD (LDA)

En 2017, le gouvernement a lancé son plan quinquennal (2018-2022) pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme, à travers une réforme de l'accès au logement pour les personnes sans domicile.

23 premiers territoires avaient alors été sélectionnés pour intégrer le plan, dont la Communauté d'Agglomération de Lorient. Elle propose entre autres d'aller vers les personnes qui ne recourent pas aux services d'aide sociale et de mettre en place une équipe mobile pluridisciplinaire à destination des personnes sans-abri en dehors de la ville-centre.

L'équipe crée des liens avec le dispositif d'accompagnement social de longue durée, ce qui permet d'accompagner durablement les ménages dans le logement à hauteur de leurs besoins.

En septembre 2020, la ministre chargée du logement annonçait le lancement d'un second



PREMIER MINISTRE  
MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

dihai

appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des collectivités territoriales, afin de sélectionner de nouveaux territoires de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord.

Dans ce cadre, Quimper Bretagne Occidentale, Rennes Métropole et Loudéac Communauté Bretagne Centre font désormais partie des 23 nouveaux territoires sélectionnés à l'échelle nationale.

# 5

## AXES D' ACTIONS

POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN  
«LE LOGEMENT D'ABORD»

### 1. Produire et mobiliser plus de logements abordables

et adaptés aux besoins des personnes sans-abri et mal logées

### 2. Promouvoir et accélérer l'accès au logement

et faciliter la mobilité résidentielle des personnes défavorisées

### 3. Mieux accompagner les personnes sans domicile

et favoriser le maintien dans le logement

### 4. Prévenir les ruptures dans les parcours résidentiels et recentrer l'hébergement sur ses missions de réponse immédiate et inconditionnelle

### 5. Mobiliser les acteurs et les territoires

pour mettre en œuvre le principe du Logement d'abord

Les publics visés par ce plan sont les personnes sans domicile au sens de l'INSEE ainsi que les personnes en difficulté d'accès ou de maintien dans le logement pouvant mener à des ruptures (expulsions, sorties d'institution...).

## MISE EN ŒUVRE ACCÉLÉRÉE DU LOGEMENT D'ABORD



- 452 000 € en 2021 dont 100 000 sur IML
- Sans foncier fixe
- Création d'une équipe mobile
- Création d'un observatoire social métropolitain
- Nouveau COPIL début 2022



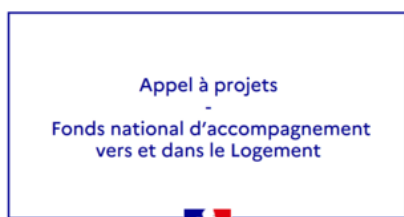
- **Réaliser un diagnostic** du sans-abrisme sur le territoire
- **Consolider et structurer la commission partenariale** de Cornouaille pour l'hébergement et le logement,
- **Mieux accompagner les ménages en difficulté** par la création d'une équipe pluridisciplinaire intégrant à la fois les dimensions sociale et santé, en complément des accompagnements départementaux et nationaux
- **Relancer la production de logements sociaux** destinés aux personnes cumulant les difficultés financières et d'insertion sociale en sous-location,
- **Travailler sur la prévention des expulsions.**

À l'échelle nationale, il est proposé **une formation spécifique axée sur la lutte contre la pauvreté et l'évolution des pratiques des professionnels**. Lors d'une réunion avec l'ANSA, la DIHAL et la DREETS, il a été fait une présentation du kit de formation destiné aux SIAO pour partager les principes clés du LDA.

L'objectif est d'élaborer une stratégie et des outils pour accompagner le changement, analyser les besoins de formation, améliorer la communication sur la politique du LDA, son pilotage et son évaluation.

Il est demandé une contribution de la FAS pour le portage de cette formation en région.

## FONDS NATIONAL D'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT (FNAVDL)



La FAS Bretagne après avoir participé à la réalisation du cahier des charges (merci à Christophe

un pot commun pour rendre les dispositifs plus accessibles.

Guinche et Françoise Guillard), elle a été sollicitée, pour avis, lors du pré-jury du FNAVDL. Ce nouvel AAP est marqué par la **nécessaire coopération entre les associations et les bailleurs sociaux**, en effet la DIHAL propose

**En 2021 tous les dossiers ont eu un financement, mais pas tous à la hauteur de leurs demandes** malgré une rallonge d'enveloppe de 450 000€ suite à la mobilisation des partenaires (ARO, FAS et bailleurs) = 500 000 € d'enveloppe initiale, 950 000€ d'enveloppe obtenue contre 1 400 000 € de demandes. Convention de 2 ans renouvelable 1 fois sous conditions de financements.

## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « GRANDE PAUVRETÉ »

3 projets bretons sont retenus :

- Rennes 20 places
- Brest 4 places
- Séné 8 places

## CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM)

- **Une enquête nationale sur les prix de journée** et CPOM a été menée auprès des adhérents.
  - Pour l'instant il n'y a **pas de cahiers des charges national et régional** pour le renouvellement des CPOM
  - **La demande de prolongation au 31/12/22 est toujours en recherche de faisabilité juridique.**
- Au regard de ces contraintes, il est demandé un décalage à 2024 : attente de réponse de la DIHAL

## UN CHEZ SOI D'ABORD



Le programme d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) « Un chez-soi d'abord » est **un dispositif national pérenne qui permet à des**

**personnes en situation de grande précarité et atteintes de troubles psychiques sévères nécessitant une prise en charge médicale et un accompagnement renforcé, d'accéder à un logement.**

Il s'appuie notamment sur le concept de rétablissement mais également sur celui de réduction des risques et des dommages (RDR).

### 2 villes bretonnes répondent à l'appel à projets :

- Projet de 100 places à Rennes dont 50 places en Appartements de Coordination Thérapeutique en 2022 pour atteindre 100 en 2023 (GCSMS : AIVS de Rennes Métropole, Association APASE, CHGR, Espoir 35 et SEA 35)
- Projet de 55 places à Brest.

**Une expérimentation est en cours dans les Côtes d'Armor**, en milieu rural, sur les crédits du plan pauvreté.

## CHRS HORS LES MURS

Après une expérimentation menée en 2020, nous sommes toujours en attente de réponse de la DIHAL pour sa pérennisation : peut-être en 2022 ?

## CAPACITÉ À HABITER (ILLE-ET-VILAINE)

Ce comité de pilotage qui se réunit après 1 an de silence a pour objectifs de :

- **Relancer la dynamique** tout en tenant compte des évolutions des pratiques des professionnels, des associations et des bailleurs,
- **Mettre à jour le référentiel** qui permet d'avoir une grille d'analyse utile à tous.
- **Redéfinir** ce que chacun entend par « capacité à habiter »,
- **Mettre en place un « go » commun** en commission accès logement,
- **Actualiser la convention** tripartite entre « association-bailleur-habitant »,
- **S'appuyer sur les pratiques des autres régions.**

## LE SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SIAO)

- Mise en place en Ille-et-Vilaine d'un **nouveau protocole de l'hébergement d'urgence**. Forte diminution des nuitées hôtelières à la demande de la DDETS 35 (passage de 600 à 400).
- La question de la **prise en charge de la veille de nuit** se pose pour certain SIAO, réflexion sur le recours à la sous-traitance. Dans le Finistère, la veille de nuit a été confiée à une plateforme téléphonique rennaise (Contactium) qui travaille déjà avec le SIAO d'Ille-et-Vilaine.
- **Les taux de réponses sont variables** d'un département à l'autre. Dans le Finistère et le Morbihan, 80 % de réponses positives contre 28 % en Ille-et-Vilaine.
- **Refonte des SIAO** : concertation nationale ? De fortes inquiétudes pour les personnels des antennes locales.
- SI SIAO : le système d'information et de recueil des données dysfonctionne depuis longtemps, des groupes de travail sont mis en place au national. En attendant, **les SIAO sont dans l'incapacité d'exercer leur rôle d'observatoire et d'analyse du territoire.**

# EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE)

## LA COMMISSION EMPLOI-IAE DE LA FAS BRETAGNE : UNE INSTANCE RÉGIONALE D'ÉCHANGES ET DE TRAVAIL

L'accès à l'emploi est une dimension prioritaire d'accompagnement au sein des dispositifs portés par les organismes adhérents, aux côtés des priorités d'accès au logement, à la santé, aux droits.

Ce domaine d'accompagnement prend de nombreuses formes en fonction des personnes accueillies et des dynamiques territoriales :

- Orientation vers le service public pour l'emploi,
- Élaboration du projet professionnel,
- Formation professionnelle,
- Levée des freins à l'emploi,
- Médiation active pour l'emploi.

Pour favoriser les modalités d'intervention des structures autour de l'enjeu d'accès à l'emploi pour tous et toutes, la commission Emploi-IAE s'est constituée en Bretagne.

Les contenus de la commission s'articulent autour de plusieurs temps :

- Informations sur l'actualité du secteur Emploi-IAE (départementales, régionales, nationales),
- Coordination collective sur les projets portés par la Fédération ou les adhérents,
- Échanges de pratiques professionnelles et expertise sur les questions d'emploi notamment à partir d'invitation de partenaires,
- Plaidoyer auprès des financeurs.

## EN 2021

### LA COMMISSION EMPLOI - IAE S'EST RÉUNIE 3 FOIS

mars / mai / octobre.

#### Principaux sujets traités

- Développement du secteur IAE via les appels à projets
- Plateforme de l'inclusion
- Formation des permanents des structures : intervenants sociaux (AHI) et encadrants techniques (IAE)
- SEVE Emploi
- Actualités légales et réglementaires

#### Partenaires invités



France Active Bretagne



Service public de l'insertion et de l'emploi en Bretagne (SPIE)



Convergence France

En complément de la Commission régionale, la Fédération Bretagne est représentée au Groupe d'appui national (GAN) organisée par la Fédération nationale par :

- Sylvain Rion, Directeur général, AIS 35 (Ille-et-Vilaine)
- Laurent Martinez, Directeur de pôle, Don Bosco (Finistère)

L'implication des représentants de la Fédération Bretagne au GAN est précieuse pour la prise en compte des réalités bretonnes et la dynamique fédérale.

L'objectif d'accès ou de retour à l'emploi est très présent auprès des personnes accueillies au sein des structures adhérentes et la participation assidue des membres de la commission permet de faire avancer ces questions au sein du réseau.

## LA REPRÉSENTATION AUPRÈS DES INSTANCES DE GOUVERNANCE LOCALES

Le secteur de l'IAE se caractérise par une gouvernance locale comprenant trois types d'instance

### Bassin d'emploi

Comité technique d'animation (CTA), piloté et animé par Pôle Emploi

### Département

Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE)

### Région

Comité de pilotage régional de l'IAE (CRIAE)

### COMITÉ TECHNIQUE D'ANIMATION (CTA)

Les acteurs locaux sont directement invités par les agences Pôle Emploi à ces comités. Les Fédérations n'y sont pas représentées.

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (CDIAE)

Depuis cette année 2021, la Fédération est représentée dans chacun des quatre CDIAE bretons. Instance consultative sur les conventionnements des structures par département et d'élaboration des actions de promotion de l'IAE sur le territoire, la représentation de la Fédération est essentielle pour :

- Promouvoir les positions fédérales et les spécificités des adhérents,
- Défendre les projets des adhérents,
- Contribuer à l'élaboration des actions en faveur des personnes les plus éloignées du marché du travail.

### Les représentants départementaux

**Stéphanie Genetay**  
Côtes d'Armor (22)



**Laurent Martinez**  
Finistère (29)



**Syvain Rion**  
Ille-et-Vilaine (35)



**Jean-Claude Kerjouan**  
Morbihan (56)



### COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (CRIAE)

En référence au « Pacte d'ambition IAE » et aux nouveaux textes réglementaires à paraître début 2022, le CRIAE est l'instance stratégique de développement du secteur de l'IAE sur la région.

Mise en place pour une première session en décembre 2021, la Fédération est représentée par Daniel Delaveau et Valérie Hamdi.

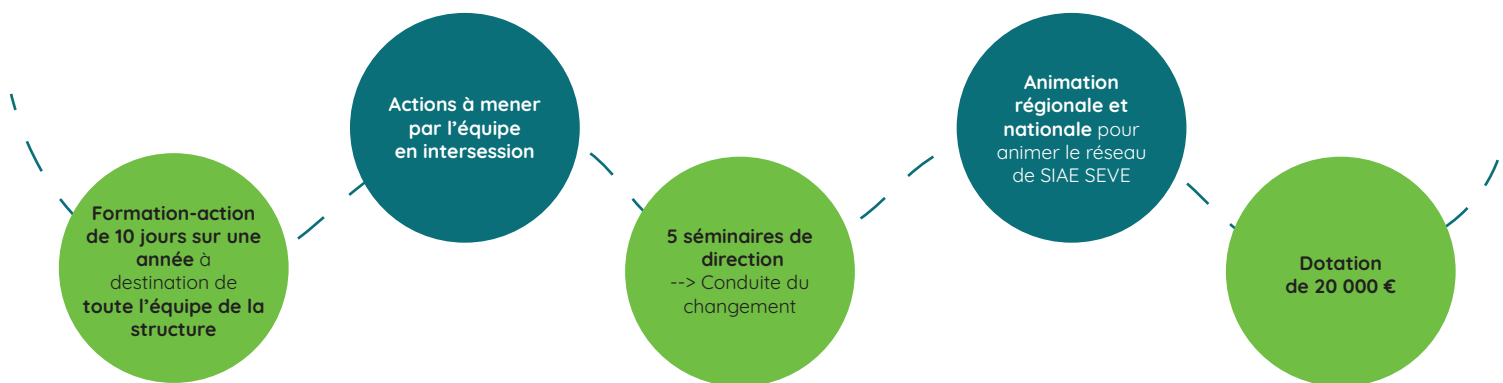
En marge du CRIAE, des groupes de travail thématique s'organisent auxquels la Fédération sera présente concernant le logement et la relation entreprises.

## PROGRAMME SEVE EMPLOI : UNE DEUXIÈME ANNÉE D'ESSAIMAGE RÉUSSIE EN BRETAGNE !

### LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ S'ENGAGE À LUTTER CONCRÈTEMENT CONTRE LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE



Le programme SEVE Emploi, intégré dans la Stratégie Pauvreté, est **un programme de formation-action à la médiation active dont l'objectif central est l'accès ou le retour à l'emploi durable des salariés embauchés au sein des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)**. Pour ce faire, les SIAE sont accompagnées à se positionner en tant que partenaires privilégiés des entreprises, en particulier des TPE-PME, sur les sujets du recrutement, de l'intégration en milieu de travail et du maintien en emploi.



### SEVE EMPLOI EN BRETAGNE

#### Recrutement

Pierre-Yves L'Her a évolué vers une fonction de chargé de mission IAE et formateur SEVE Emploi tandis que Célia Leturque a rejoint l'équipe de la Fédération Bretagne en tant que chargée de mission et animatrice régionale SEVE Emploi en avril 2021.

Si l'animation régionale n'intervient pas sur le champ de la formation au sein des structures

de l'insertion par l'activité économique, son rôle est de **représenter le programme sur le territoire, accompagner les structures candidates** et intégrées dans le dispositif et, plus globalement, de **faciliter le développement de la médiation active** sur le territoire en étroite collaboration avec les services déconcentrés de l'État et les partenaires de l'emploi.

#### Appel à mobilisation SEVE 1 et SEVE 2

Le programme SEVE Emploi, qui vise l'emploi durable pour tous et toutes, se décline auprès des SIAE retenues en **deux phases** :

- **Année 1** : Année de formation-action à la médiation active
- **Année 2** (dite SEVE 2)

Seules les SIAE ayant suivi le parcours de formation la première année peuvent postuler à SEVE 2. En année 2, il est important de noter qu'il n'y a plus de formation dispensée au sein des SIAE.

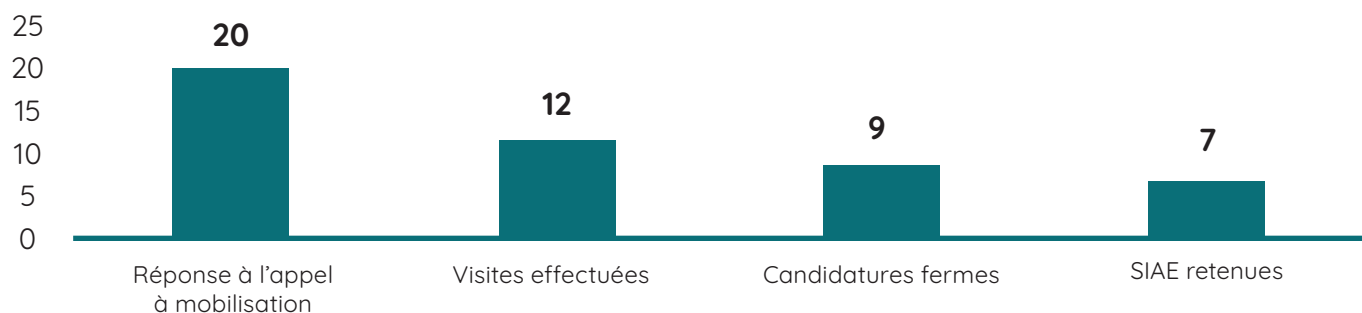
**L'année 2 du programme se caractérise par :**

- Des actions d'accompagnement dans l'emploi (= suivi dans l'emploi post parcours IAE) ;
- Un accompagnement de l'animation territoriale (groupes de travail communs, actions communes sur les thématiques retenues par les SIAE) ;
- Une dotation comprise entre 10 et 25 000 € / SIAE accordée selon le plan d'actions proposé et le nombre de salariés accompagnés dans l'emploi sur une année.



Retour sur l'appel à mobilisation SEVE 1 – 2021 :

**SYNTHÈSE DE L'APPEL À MOBILISATION**



En 2020, **20 SIAE** ont manifesté un intérêt pour le programme SEVE Emploi. La répartition était équilibrée sur les quatre départements bretons. Les conventionnements des SIAE majoritaires étaient « Atelier et Chantier d'insertion » et « association intermédiaire ».

**ZOOM SUR LES 7 STRUCTURES INTÉGRÉES DANS LE DISPOSITIF**

dès janvier 2021



**DON BOSCO MOBILITÉ**  
ACI  
**Finistère (29)**  
Mécanique



**DON BOSCO TI BAT**  
ACI  
**Finistère (29)**  
Peinture, second œuvre  
bâtiment



**IDES**  
AI (ACI)  
**Finistère (29)**  
Mise à disposition  
de personnel



**ATELIERS DU CŒUR**  
ACI  
**Côtes d'Armor (22)**  
Restauration, buanderie, petite  
menuiserie



**PENTHIÈVRE ACTIONS**  
ACI  
**Côtes d'Armor (22)**  
Environnement, peinture,  
pressing, recyclerie



**AMISEP 56**  
ACI  
**Morbihan (56)**  
Recyclerie



**START'AIR**  
AI  
**Ille-et-Vilaine (35)**  
Mise à disposition  
de personnel

## Retour sur l'appel à mobilisation SEVE 2 - 2021

L'appel à mobilisation a été communiqué par l'équipe du pilotage national du programme à l'ensemble des SIAE.

Chaque SIAE a bénéficié d'un **soutien individuel** pour constituer son plan d'actions à travers 2 à 3 rencontres afin de leur proposer d'aller plus loin dans les actions imaginées, tout en gardant des objectifs précis et réalisables. Ces rencontres ont été nécessaires pour **formaliser une candidature viable** et entrant dans un processus de sélection nationale.

Les modalités de candidature ont été évoquées aux structures engagées dans SEVE 1 en 2020 au cours de l'année. L'objectif était de réfléchir et de **préparer les candidatures avant l'annonce officielle de l'appel à mobilisation**.

## 5 STRUCTURES ONT ÉTÉ RETENUES

à la suite de leur candidature  
(sur les 6 intégrées en 2020)



RUBALISE  
ACI

**Finistère (29)**  
Cuisine, légumerie, transport



MAISON DE L'ARGOAT  
ACI

**Côtes d'Armor (22)**  
Second œuvre du bâtiment et  
espaces verts



ADALEA  
ACI

**Côtes d'Armor (22)**  
Production peinture, second  
œuvre du bâtiment



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BLAVET BELLEVUE OCÉAN  
ACI

**Morbihan (56)**  
Entretien Espace naturel et sensible,  
restauration patrimoine bâti, menuiserie



AMISEP 22  
ACI

**Côtes d'Armor (22)**  
Espaces verts, valorisation  
des déchets, recyclerie

**Une SIAE n'a pas souhaité s'inscrire dans SEVE 2 pour se laisser le temps d'asseoir sa nouvelle organisation en 2022.**

## Avancées des SIAE formées à la médiation active

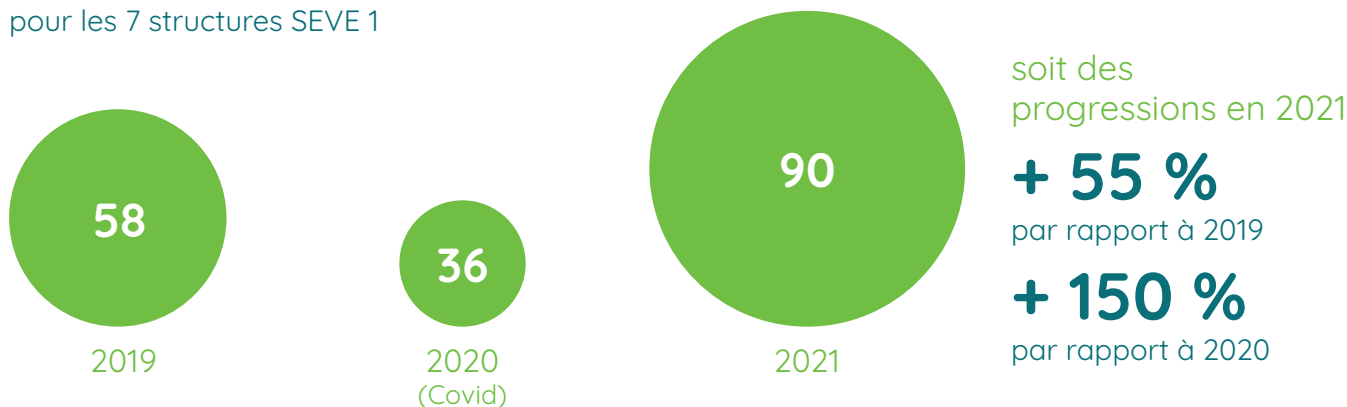
### SIAE formées en 2021

Les journées de formation-action auprès des équipes de permanents des SIAE ont débuté en mars 2021. L'évolution des SIAE dans leurs pratiques de médiation active est observée à partir des indicateurs mensuels complétés par item.

Pour rappel, l'objectif central de la démarche est la progression des sorties en emploi durable (CDD +6 mois, CDI, création d'entreprises).

Sur cet indicateur, les avancées des SIAE formées en 2021 sont significatives :

NOMBRE DE SORTIES EN EMPLOI DURABLE  
pour les 7 structures SEVE 1



ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES 7 SIAE  
intégrées en 2021

Nombre de mises en relation  
et mises en situation  
entre salariés en transition et employeurs

**+ 18 %**

entre le semestre 1  
et le semestre 2

Nombre  
d'entreprises  
partenaires

**+ 209 %**

53 entreprises partenaires en 2020  
vs 163 entreprises partenaires en 2021  
(indicateur annuel)

Nombre de suivis  
de prise de poste

**718 appels téléphoniques**

pour **196 contrats de travail** signés  
(durables et courts)

**soit 3 appels / contrat signé**

Évolution du temps de travail  
dédié à la relation entreprises

**+ 46 %**

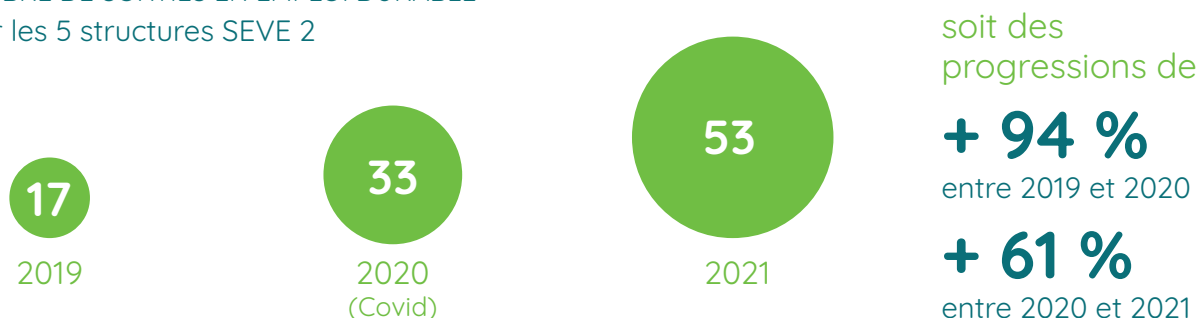
0,28 ETP en moyenne dédiés sur le semestre 1  
vs 0,41 ETP en moyenne sur le semestre 2

SIAE formées en 2020 et intégrées dans SEVE 2 en 2021

Pour intégrer l'année 2 du programme, la médiation active doit tendre à devenir une pratique courante au sein des structures puisque celles-ci ne bénéficient plus de formation sur site. Elles doivent donc être motrices dans la mise en place de leurs actions en faveur de l'emploi durable.

Afin de mesurer les effets du passage de SEVE 1 à SEVE 2 et piloter le maintien de la dynamique d'équipe en interne, les 5 structures retenues dans SEVE 2 ont accepté de remplir ces mêmes indicateurs mensuels.

NOMBRE DE SORTIES EN EMPLOI DURABLE  
pour les 5 structures SEVE 2



## ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE 5 SIAE RETENUES DANS LE SEVE 2

entre décembre 2020 et décembre 2021

Nombre de sorties  
en emploi durable  
**+ 61 %**

Nombre de mises en relation  
et mises en situation  
entre salariés en transition et employeurs  
**+ 120 %**

Nombre d'entreprises  
partenaires  
**+ 41 %**

Nombre de suivis  
de prise de poste  
**1,3 actions de suivi en emploi en 2021  
vs 1,2 actions de suivi en emploi en 2020**

Évolution du temps de travail  
dédié à la relation entreprises  
**+ 72 %**  
0,22 ETP en 2020  
vs 0,38 ETP en 2021

### Retour sur la journée régionale SEVE Emploi

**JOURNÉE RÉGIONALE SEVE EMPLOI À SAINT-BRIEUC LE 21 JUIN 2021**  
Ce temps fort de l'animation régionale SEVE Emploi a réuni 93 professionnels de l'emploi : SIAE, syndicats employeurs, DREETS, Départements, Région Bretagne, réseaux IAE, ...



## Les professionnels de l'emploi présents ont pu découvrir :

- Les avancées concrètes des SIAE intégrées au programme SEVE Emploi,
- Les retours d'expériences des salariés permanents formés au travers de témoignages,
- Le contenu de l'appel à mobilisation pour la dernière année d'essaimage du programme,
- Les engagements des partenaires pour aller plus loin sur l'accès à l'emploi durable de tous et toutes.

## Cette journée d'études et d'échanges, alternant plénière et ateliers pratiques, avait pour fil rouge la relation-entreprises déclinée autour de 3 thématiques discutées en sous-groupes :

- Les besoins de recrutement en entreprises : cassons les idées préconçues !
- Comment coopérer concrètement avec les entreprises de son territoire ?
- La clé pour maintenir l'emploi durable : le suivi en emploi.

En effet, cette journée intervenant quelques mois après le lancement des journées de formation au sein des 7 SIAE retenues en 2021 a permis d'**appuyer auprès des salariés permanents le besoin réciproque des entreprises et des SIAE d'un même territoire à travailler ensemble pour faciliter l'accès à l'emploi durable**. De plus, la présence de structures formées en 2020 a favorisé les échanges de pratiques entre pairs qui ont permis de poser les fondations d'un collectif SEVE au niveau régional.

Enfin, cette journée régionale avait également pour objectif de communiquer sur l'appel à mobilisation 2022 afin d'interpeller les structures non intégrées dans SEVE Emploi et présentes à cet événement à se questionner sur leur volonté de postuler.

### Impact de la journée régionale SEVE Emploi sur les candidatures des SIAE bretonnes



## Les dynamiques territoriales autour de la médiation active

### Déploiement des logiques de médiation active sur le Pays de Redon

Afin de promouvoir la médiation active et de faciliter les liens avec les SIAE du territoire, **plusieurs rencontres de présentation du programme** ont eu lieu sur le territoire de Redon.

Il s'agissait de partager les constats relatifs aux fonctionnements des SIAE à propos de

liens aux entreprises et de réfléchir ensemble aux liens à l'entreprise.

Ces rencontres s'inscrivent dans la feuille de route partagée par les services de l'État dans le cadre du PDIAE 35.

## Organisation et animation d'ateliers de sensibilisation à la médiation active à l'échelle départementale

La journée régionale, réunissant plus de 90 participants, a également marqué le lancement du troisième appel à mobilisation au niveau régional. Parmi ces participants, **13 SIAE non intégrées dans le programme SEVE Emploi étaient représentées**, ce qui démontre un intérêt des acteurs de terrain de l'IAE pour SEVE Emploi et plus largement pour la médiation active au contact des entreprises locales.

Néanmoins, au regard de l'objectif quantitatif de structures à intégrer en 2022, **un effort de communication et de sensibilisation semblait être nécessaire et propice au bon déroulement de la dernière année d'essaimage du programme SEVE Emploi.**

Ces actions de communication et de sensibilisation semblaient être intéressantes aussi bien pour les SIAE potentiellement candidates, amenées à faire évoluer leurs pratiques d'accompagnement vers l'emploi, que pour les acteurs institutionnels qui sont généralement des partenaires et des ressources pour les SIAE.

Il était donc important que les acteurs

institutionnels et notamment les financeurs, DDETS et conseils départementaux, comprennent et suivent les étapes de l'appel à mobilisation mais aussi les changements à venir au sein des SIAE engagées dans le programme SEVE Emploi. C'est pourquoi, **ces partenaires institutionnels ont été impliqués dans cette démarche de sensibilisation à l'échelle régionale.**

Dans ce contexte, **2 ateliers ont eu lieu pour 4 départements**, en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits dans le Morbihan et les Côtes d'Armor. Les ateliers ayant été proposés pendant la période estivale et fixés à la rentrée en septembre, nous pouvons supposer que cette période synonyme de reprise ait été trop chargée pour permettre aux structures de se libérer et d'assister à ces ateliers.

### 2 ATELIERS

10 SEPT. 2021 Ille-et-Vilaine <b>3 SIAE présentes</b> <b>1 candidature,</b> (retenue pour 2022)	13 SEPT. 2021 Finistère <b>3 SIAE présentes</b> <b>1 candidature,</b> (retenue pour 2022)
---	---

## Rencontres entre SIAE SEVE et partenaires de l'emploi dans le cadre du plan d'actions régional

2 objectifs :

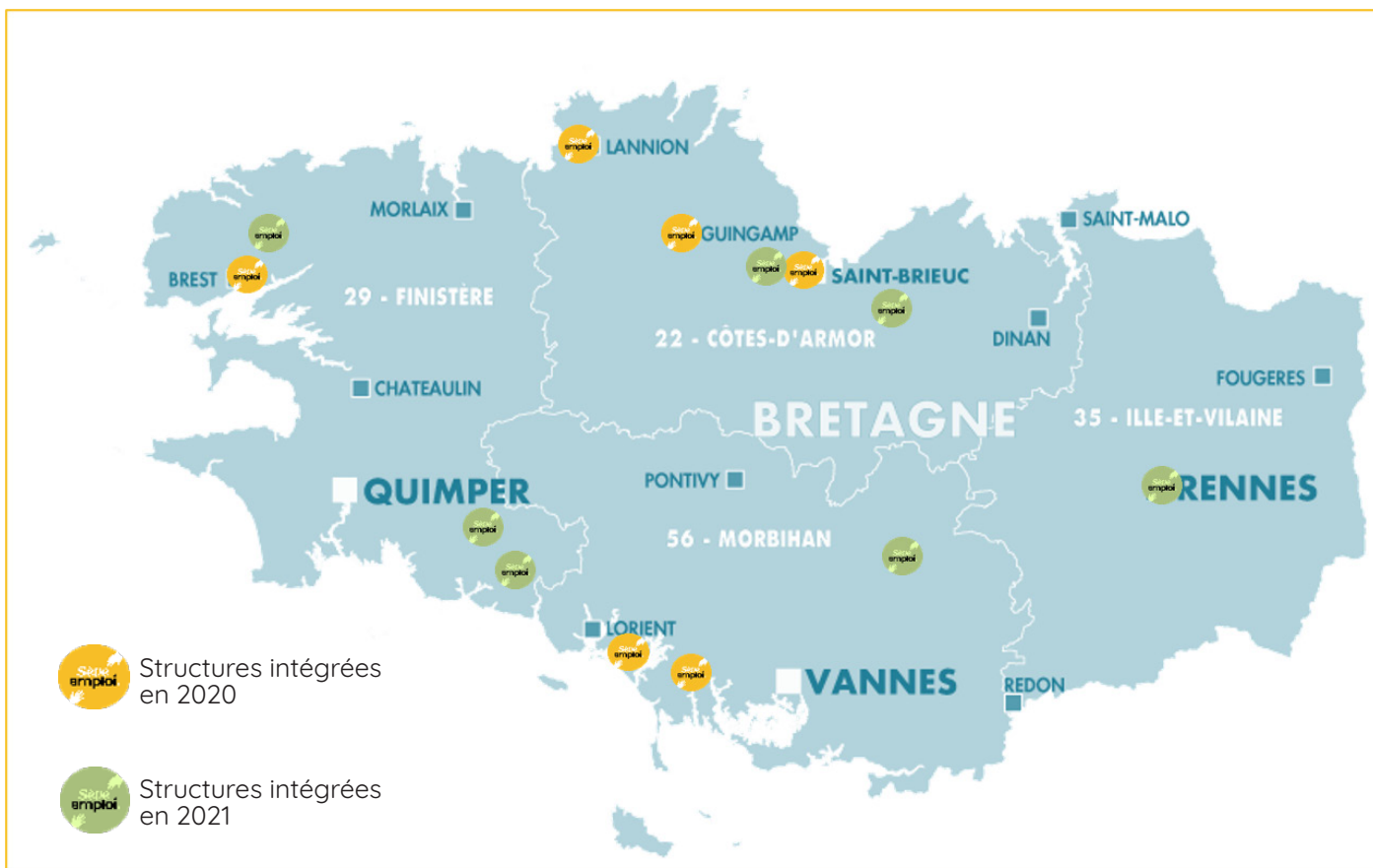
### Développer un partenariat entre la Fédération du Bâtiment de Bretagne et le réseau SEVE

- Présentation des métiers en tension auprès des SIAE 29 et 56 d'une part, et des SIAE 22 et 35 d'autre part.
- Piste de poursuite pour 2022 : mobiliser des entreprises adhérentes à la FBB dans le cadre d'événements organisés par les SIAE pour des mises en relation avec des salariés en transition professionnelle.

### Faciliter la coopération entre Pôle Emploi et les SIAE SEVE au niveau régional pour améliorer les recrutements

- 2 groupes d'échanges inter-SIAE sur les difficultés de recrutement rencontrées animés en octobre 2021.
- Piste de poursuite pour 2022 : groupe de travail réunissant les référents IAE Pôle Emploi au niveau régional et les SIAE SEVE du 22 et 56 prévu le 22 mars 2022.

## Conclusion



**En 2021, le programme SEVE Emploi a connu sa deuxième année d'essaimage réussie en Bretagne** au regard des résultats partagés précédemment. À la suite de l'appel à mobilisation, ce sont **7 SIAE et environ 50 permanents qui ont eu l'opportunité d'être formés à la médiation active.**

Les salariés en transition professionnelle accompagnés (près de 350 personnes en file active) dans ces structures ont bénéficié de cette évolution dans le lien à l'entreprise, comme l'atteste l'évolution des sorties en emploi durable pour les structures formées en 2021 : en effet, **90 personnes ont accédé à un emploi durable en 2021**, contre 36 en 2020 (année particulière car année de crise sanitaire), et contre 58 en 2019.

Faire vivre ce collectif SEVE au niveau régional, qui se compose maintenant d'une quinzaine de structures et qui accueillera de nouvelles

structures en 2022, devient donc enjeu central pour cette troisième année d'essaimage. Dans ce contexte, **l'animation régionale sera pilote sur l'organisation de temps de travail entre les structures SEVE**, et ce, quelle que soit l'année d'intégration dans le dispositif.

Enfin, au-delà de l'année de formation SEVE 1, ce réseau grandissant de structures formées à la médiation active aura pour objectifs **d'élargir son réseau d'entreprises et de collaborer plus étroitement avec les partenaires institutionnels et de l'emploi locaux** (prescripteurs, associations, autres SIAE...).

Des enjeux qui devront également être portés et accompagnés par la Fédération afin d'assurer un écosystème favorable au développement de la médiation active, toujours en faveur de l'emploi durable pour tous et toutes.

## L'INTER-RÉSEAU DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Depuis 2019, les réseaux de l'IAE – Chantier école, Coorace, Fédération des Acteurs de la Solidarité, Fédération des entreprises d'insertion – travaillent de concert sur des projets communs.



### LA MISSION DE COORDINATION ET DE SOUTIEN À L'INGÉNIERIE DE FORMATION – FORMATION DES SALARIÉS DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

À la suite d'un appel à projet de services de l'État en région, les réseaux de l'IAE mènent une mission auprès des SIAE sur la période juillet 2021 – juin 2022 concernant :

- Le soutien à l'ingénierie de formation sur les territoires,
- La professionnalisation des permanents (recueil des besoins),
- L'expérimentation des modalités d'« action de formation en situation de travail » en SIAE,
- La préfiguration d'un fonds mutualisé.

La Fédération participe à la coordination de cette mission aux côtés des autres réseaux de l'IAE et s'est particulièrement investie sur l'action « 3. Recenser et consolider les besoins en formation des permanents » en contribuant à élaborer la méthode et le questionnaire de recueil de besoins.

### LA MISSION D'APPUI AUX SERVICES DE L'ÉTAT AU DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME INCLUSION

L'accès à l'emploi durable des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, éloignées du marché du travail, est une priorité pour favoriser l'autonomie et la sortie de la pauvreté.

**Les intervenants sociaux des organismes et des associations qui accueillent et accompagnent des personnes en situation de précarité assurent une action déterminante sur la dimension socio-professionnelle.**

Il est aujourd'hui primordial d'amplifier cet accompagnement par la mobilisation et la mise en lien avec les structures d'insertion par l'activité - SIAE (Atelier et chantier d'insertion, association intermédiaire, entreprise d'insertion, entreprise de travail temporaire d'insertion).

Pour ce faire, **la plateforme de l'inclusion est opérationnelle depuis le mois de novembre 2020 en Bretagne.** L'interface « emplois » de cette plateforme numérique met en lien les SIAE avec les prescripteurs et les demandeurs d'emploi.

Afin de favoriser l'accès à l'emploi via le secteur de l'insertion par l'activité économique, la Fédération porte une convention de mission au titre des réseaux de l'IAE. Des actions sont organisées sur chaque département :

- Réunions de coordination avec les services de l'État,
- Webinaire départemental,
- 6 rencontres territoriales.

### PERSPECTIVES 2022

- **Favoriser le déploiement d'actions d'accompagnement** vers et dans l'emploi au sein des structures adhérentes (SEVE Emploi, projet Coach Emploi, formation des intervenants sociaux),
- **Renforcer la dynamique régionale** entre les organismes adhérents autour de projets communs au sein de la commission emploi,
- **Partager des éléments de langages et des positions communes** (objectif accès à l'emploi durable, mobilisation de la formation, recrutement des personnes...) en instances de gouvernance du secteur IAE et auprès des partenaires,
- **Poursuivre l'implication de la Fédération** au sein de l'inter-réseau IAE,
- **Faire vivre le collectif régional** des SIAE intégrées au programme SEVE Emploi,
- **Accompagner les SIAE intégrées à renforcer leur réseau entreprises** et à coopérer avec les partenaires du territoire (institutions, prescripteurs, autres SIAE...).



# SANTÉ

## COMMISSION SANTÉ

Après une interruption de quelques mois en raison de la crise sanitaire, la commission santé de la FAS Bretagne a repris en 2021, avec une implication importante puisqu'**une douzaine de structures adhérentes se sont manifestées**. Elle s'est réunie une première fois le 20 septembre 2021 à Brest dans les locaux de Coallia. Gilles Mazé, responsable du pôle santé précarité de Coallia et référent santé pour la FAS Bretagne a coanimé cette réunion qui a permis de mettre en lumière les enjeux d'actualité pour les adhérents en charge de dispositifs de soin.

Ont été évoquées par exemple les particularités des situations suite à la crise sanitaire (davantage de personnes étrangères en situation irrégulière faute de possibilité de la régulariser, sujet des addictions de plus en plus prégnant, engorgement des dispositifs d'hébergement qui impacte les sorties de soin...).

## PROJETS TERRITORIAUX DE SANTÉ MENTALE (PTSM)

« L'article 69 de la loi de modernisation de notre système de santé fait évoluer la politique de santé mentale et l'organisation de la psychiatrie en reconnaissant le caractère transversal de la santé mentale et en prévoyant la mise en œuvre sur les territoires des projets territoriaux de santé mentale (PTSM) élaborés par l'ensemble des acteurs concourant à cette politique. »

Ces « projets partagés, réalistes et progressifs en réponse aux enjeux de santé mentale identifiés sur les territoires », ont pour objectif

**L'intérêt de l'intégration de personnel médical dans les structures de l'Accueil Hébergement Insertion (AHI) a été souligné.**

**Les appels à projet en cours** pour le développement de Lit Accueil Médicalisé (LAM) ou la mise en place des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) dans le cadre des expérimentations « Un Chez Soi d'Abord » ont également été abordés. Bérangère Grisoni, chargée de mission de la Fédération Santé Habitat (FSH) a participé à cette réunion et a notamment pu évoquer **l'impact probable** (et encore incertain à cette date) **du Ségur de la santé sur les dispositifs**. Hugo Si Hassen, chargé de mission santé au siège de la FAS, était présent pour faire le point sur les annonces du Ségur de la santé, les Assises de la santé mentale de novembre et l'Observatoire « Ma santé est un droit » de la FAS.

« d'améliorer concrètement les parcours des personnes concernées, en favorisant l'émergence de réponses centrées sur les besoins et aspirations des personnes, en intégrant les objectifs de prévention, notamment du suicide et de promotion de la santé, de maintien dans le milieu de vie ordinaire, de prise en compte des bonnes pratiques et des progrès des connaissances. »

Instruction N°DGOS/R4/DGCS/3B/DGS/P4/2018/137 du 5 juin 2018 relative aux projets territoriaux de santé mentale



14 SEPTEMBRE 2021  
Signature du PTSM 35  
par Daniel Delaveau,  
président de la FAS Bretagne

La FAS Bretagne s'est fortement intéressée aux réunions de mise en place des PTSM sur les différents départements. Son implication s'est notamment illustrée par la **participation active à l'action « Faciliter l'accès et le maintien dans le logement »** dans le Finistère, **et aux actions « Réhabilitation psychosociale »** et **« Pair aideance »** dans les Côtes d'Armor.

La FAS Bretagne participe en outre aux comités de pilotage des PTSM 35 et 22. Un partenariat a été consolidé entre les PTSM et la FAS Bretagne sur le thème du développement de la pair aideance et du travail pair en Bretagne.

## PROJET SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ

**La FAS Bretagne a été retenue par l'ARS pour monter un centre de ressources dédié aux inégalités sociales de santé.** L'enveloppe obtenue en fin d'année permettra de mener une étude des besoins, des actions de valorisation et à terme de l'appui au montage de projet pour les adhérents de la FAS Bretagne.

Ce soutien permet à la FAS d'envisager la création d'un poste de charg.e de mission santé en 2022 pour porter pleinement ce sujet.

# PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

## CONSEIL RÉGIONAL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN BRETAGNE (CRPA)



En 2021, le CRPA de Bretagne fêtait ses 10 ans ! À l'occasion d'un séminaire anniversaire, qui s'est déroulé le 8 juillet à Traon Nevez près de Morlaix (29), les partenaires, les ancien.ne.s et actuel.le.s délégu.e.s et les animatrices du CRPA se sont réuni.e.s : Brigitte Soun d'Adaléa, Agathe Le Manac'h et Nelly Tual de l'association Saint-Benoît Labre et Sylvie Jolivot, chargée de mission Participation à la FAS Bretagne.

Cette rencontre conviviale a été l'occasion d'une table ronde et d'ateliers pour faire le bilan et dresser des perspectives pour la suite de cette instance<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Consulter la synthèse des 10 ans du CRPA Bretagne : [https://drive.google.com/file/d/114qDf\\_sxRjmeyyC3jw1zww9jl-iNHbvW/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/114qDf_sxRjmeyyC3jw1zww9jl-iNHbvW/view?usp=sharing)

Malgré les conditions sanitaires qui ont fortement impacté les dynamiques participatives et réduit les possibilités de se réunir physiquement, **2 réunions plénières ont pu être maintenues :**

- Réunion sur la parentalité le 16 mars 2021 à Rennes,
- Premier bilan de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté en Bretagne le 12 octobre 2021 à Vannes.

**Les élections ont pu être assurées** lors de la plénière de février, et 7 délégué.e.s ont été élu.e.s pour un mandat d'1 an renouvelable une fois, comme l'indique le décret d'octobre 2016 :

- Morgane Brillault (22),
- Cédrik Quéré (22),
- Djamila Asoyan (29),
- Dominique Forget (29),
- Arnold Winter (35),
- Claude Bouguennec (56)
- Vincent Hébert (56).

L'année a également été rythmée par **2 formations :**

- Formation en informatique avec l'association Défis 5,
- Formation sur la prise de parole en public par Askoria.

**Les délégués qui en ont formulé la demande ont pu être équipés d'ordinateurs et de téléphones portables,** financés par le déficit d'activité du CRPA durant l'année 2020. Ces outils numériques sont appréciés et réellement nécessaires pour les délégués, qui ont dû parfois se réunir en visio pour l'un ou l'autre des 11 comités de pilotages de l'année, ou pour des réunions Inter-CRPA.

En effet, le confinement a été l'occasion d'envisager de nouvelles formes de réunions entre les différentes régions grâce à la visio. Les délégués bretons, ceux de Bourgogne Franche Comté et d'Auvergne Rhône Alpes ont

ainsi coanimé une visio sur le maintien dans le logement qui s'est déroulée le 2 avril 2021, donnant lieu à 2 réunions de préparation en mars.

Enfin **les délégués ont été sollicités pour participer à différentes instances portant sur le logement** (Commissions DALO notamment) **ou d'autres thématiques** (expérimentation du « Un Chez Soi d'Abord » dans les Côtes d'Armor). **Certains sont inscrits dans des dynamiques nationales,** comme le GAN participation ou des groupes de travail thématiques comme les journées du réseau européen contre la pauvreté (EAPN).

Les chargé.e.s de mission de la FAS, de l'Uriopss et de la Fondation Armée du Salut qui animent les CRPA et le CNPA se sont réuni.e.s en octobre pour un **séminaire de 2 jours au siège de l'Armée du Salut à Paris.** L'occasion de se rencontrer physiquement, au-delà des réunions mensuelles en visio, et de travailler sur des outils tels que les règlements de fonctionnement. **Une formation sur l'intelligence collective** a été proposée sur l'une des 2 journées.

Les délégués du CRPA ont été invités à un **séminaire sur la participation organisé par Askoria** Saint-Brieuc le 2 avril 2021, l'occasion de présenter le dispositif devant près de 200 étudiants. Cette rencontre a donné lieu à la participation d'étudiants à l'une des plénières du CRPA, et à la signature d'une convention de partenariat entre Askoria Saint-Brieuc et la FAS Bretagne.

En 2021, **les outils de communication du CRPA Bretagne ont été remis au goût du jour :** plaquettes de présentation, affiche à diffuser dans les structures d'accompagnement, cartes de visite pour les délégués et même une page YouTube dédiée. En outre, un travail a été fait lors des Copil pour faire adopter un règlement de fonctionnement lors de la plénière d'octobre.

<sup>2</sup> Consulter le podcast [[https://www.youtube.com/watch?v=0N3Oy\\_QPM-U](https://www.youtube.com/watch?v=0N3Oy_QPM-U)] et le compte-rendu : [<https://drive.google.com/file/d/1kWFqPkESDEtiYMKgusdybikwbNvz4BSI/view?usp=sharing>]

<sup>3</sup> Consulter le compte-rendu : <https://drive.google.com/file/d/1X4XNXNG66iHBhIrZerpj-kX5pIMpNUhr/view?usp=sharing>

# STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

## GROUPE DE TRAVAIL PARTICIPATION (GROUPE DE TRAVAIL 14)

Animatrice du groupe de travail sur la participation (GT14), la FAS Bretagne a continué à mettre en place des actions pour favoriser l'implication des personnes en situation de précarité dans les politiques publiques qui les concernent.



Pour ce faire, 3 axes de travail ont été déclinés :

### AXE 1 : Sensibilisation des professionnels et des publics

Il a consisté à la mobilisation des autres groupes de la Stratégie pour sonder leur prise en considération de la participation et leur proposer un appui théorique et méthodologique pour favoriser la participation dans leur groupe. En outre, une réunion plénière du Conseil régional des personnes accompagnées (CRPA) de Bretagne qui s'est tenue le 14 octobre à Vannes a été dédiée au bilan de la Stratégie, pour faire remonter des préconisations du terrain sur les actions menées par certains groupes de travail présents.

### AXE 2 : Création d'outil et le recueil d'expérience avec la création d'un guide collaboratif sur la participation

En partenariat avec le laboratoire d'innovation publique Ti Lab de Bretagne, ce travail a permis de générer une réelle dynamique en impliquant jusqu'à 40 personnes aux profils variés (personnes en situation de précarité, acteurs associatifs, agents de services publics et de collectivités locales...). Le guide produit, « Valorisons la participation » qui sera prochainement disponible sur le site internet de la FAS Bretagne. Il comprend une charte éthique, des conseils méthodologiques et des collectes d'expériences en matière de valorisation, de rémunération et de prise en charge des frais de la participation.

Un questionnaire pour la collecte de bonnes pratiques est accessible sur ce lien : [www.labacces.fr/?BazaR&vue=saisir](http://www.labacces.fr/?BazaR&vue=saisir)

### AXE 3 : Suivi des postes de travailleur pair créés en 2020 dans le champ de la précarité cf. point évoqué dans la partie 1. Veille Sociale, Hébergement, Logement.

Le groupe de travail est coanimé par Sylvie Jolivot, chargée de mission participation à la FAS Bretagne et Aurélien Bouvier, ancien délégué du CRPA de Bretagne et par ailleurs patient expert. La DREETS de Bretagne est impliquée dans le pilotage des actions. L'équipe de pilotage du groupe s'est réunie 5 fois en 2021.

## LE TRAVAIL PAIR

Animatrice du groupe de travail participation (GT14), la FAS Bretagne a réalisé un suivi des postes de travailleurs pairs créés en 2020 dans le champ de la précarité.

**3 postes ont été financés** en fin d'année 2020 suite à un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, au sein de 3 associations adhérentes :

Dans ce cadre, un premier niveau d'évaluation de l'expérimentation a été proposé aux DDETS concernées et à la DREETS.

Pour 2 des 3 postes, l'expérimentation est positive : prolongation du contrat de travail pour 1 an et pérennisation d'un autre poste en CDI.

**De plus suite à l'obtention d'un financement France Relance début 2021, la FAS Bretagne s'est engagée pour le développement du travail pair en Bretagne.**



**Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées :**

- **La création d'un groupe projet pour le développement du travail pair** qui s'est réuni 3 fois en 2021 pour établir une définition commune et permettre une meilleure interconnaissance des acteurs.

Il réunit à ce jour 3 adhérents à la FAS Bretagne employeurs de travailleurs pairs (Adaléa, la Fondation Massé-Trévidy et l'association Saint-Benoît Labre), l'association L'Heureux Pair, les 4 Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) bretons, Askoria et l'EHESP.

En 2021, il a permis d'acter les différents objectifs que se donnent les participants : sensibilisation, accompagnement de pairs et de professionnels, formation de pairs et de professionnels, analyse de pratiques.

**La signature d'une convention de partenariat avec l'association l'Heureux Pair** pour les années 2021 et 2022 afin de mener conjointement des actions de sensibilisation et d'appui aux acteurs

**La préparation d'actions de sensibilisation :** dans ce cadre, la FAS intervient lorsqu'elle est sollicitée par des adhérents ou partenaires. Des événements portés par la FAS Bretagne et donnant la parole à des pairs et à leurs collègues sont en préparation pour l'année 2022.

**La préparation d'actions d'accompagnement des adhérents impliqués,** afin de faciliter la mise en place du travail pair dans leur équipe en proposant un regard extérieur sur

l'impact de cette nouvelle approche dans le fonctionnement interne.

**Pour encourager les structures à s'informer sur le sujet,** et suite au webinaire organisé en décembre 2020 « Travail pair : passons à l'action ! »<sup>4</sup>, 3 ateliers sur le travail pair ont été organisés en partenariat avec la FAS des Pays de la Loire sur les thématiques suivantes :

- Le recrutement d'un travailleur pair<sup>5</sup>
- L'intégration d'un travailleur pair dans l'équipe
- Les perspectives après une expérience de travail pair

Identifiée comme une référence sur le sujet, la FAS Bretagne a été sollicitée par le Comité régional du travail social pour intervenir aux côtés d'Ève Gardien, sociologue et maîtresse conférence à l'Université Rennes 2 spécialisée sur la pair-aidance et d'Andrea Toquet, président de l'association l'Heureux Pair dans un **webinaire de la série des rendez-vous du travail social intitulé « Pair aidance, du concept à l'expérience »** qui s'est tenu le 17 novembre 2021<sup>6</sup>.

Le 24 novembre 2021, la chargée de mission participation de la FAS Bretagne a représenté la FAS pour présenter le guide national FAS - DIHAL « Développer le travail pair dans le champ de la veille sociale, de l'hébergement et du logement »<sup>7</sup> lors d'une rencontre européenne autour du projet RIME porté à Bordeaux par l'association LABA. L'occasion d'échanger avec des participants de plusieurs nationalités sur le développement de la pair aidance et du travail pair en Europe.

<sup>4</sup> Podcast disponible ici : <https://soundcloud.com/user-211982356/webinaire-fas-inter-region-travail-pair>

<sup>5</sup> Podcast disponible ici : <https://soundcloud.com/user-211982356/atelier-1-travail-pair-15-juin-2021>

<sup>6</sup> Enregistrement du webinaire est disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=f8fIJtRRaLQ>

<sup>7</sup> Document disponible ici : <https://www.gouvernement.fr/developper-le-travail-pair-dans-le-champ-de-la-veille-sociale-de-l-hebergement-et-du-logement>

# FORMATION

En 2021, l'activité de formation s'est fortement développée au sein de la Fédération sur deux niveaux :

- Sessions de formation directement animées par la Fédération,
- Participation à l'activité de l'organisme de formation.

## DES FORMATIONS THÉMATIQUES

Dans la continuité des projets menés avec les partenaires ou en interne, la Fédération Bretagne a mené durant l'année plusieurs sessions de formations.

### SANTÉ – FORMATION ADDICTIONS-PRÉCARITÉ

« **Accompagner les personnes en situation de précarité vers l'arrêt du tabac et des autres produits : former les professionnels qui accompagnent ces publics** », tel est l'objectif de cette formation qui vise à développer les compétences des professionnels sociaux et sanitaires des structures accueillant des personnes en situation de précarité afin d'améliorer l'accompagnement des personnes ayant des addictions.

Ce projet régional coordonné par l'association Addiction France (ex-ANPAA) en partenariat avec l'IIREPS Bretagne et la Fédération, propose **une formation sur deux journées qui est structurée en quatre parties :**

- Mieux comprendre les besoins des dispositifs en santé précarité,
- Favoriser une réflexion interdisciplinaire sur la prise en charge en addictologie des personnes,
- Rédiger un protocole d'évaluation de l'évolution des pratiques professionnelles,
- Former les professionnels sur l'accompagnement des addictions.

La FAS Bretagne partage l'enjeu fort de **favoriser la promotion de la santé au sein des établissements et services des organismes adhérents**, notamment intervenants dans le secteur de la veille sociale, de l'hébergement et du logement accompagné. Pour ce faire, la mise en place par les professionnels de stratégies de prévention et de réduction des risques et des dommages est primordiale.

Durant l'année 2021, **la Fédération s'est mobilisée aux côtés d'Addictions France et des partenaires aux projets** (IIREPS Bretagne, coordination des PASS bretonnes, ...) lors :

- Des comités de pilotage,
- Des comités techniques,
- Des formations : coanimation auprès d'une médecin addictologue.

**2 premières journées de formation en binôme addictologue - intervenant.e social.e ont eu lieu** à Lorient (février et avril 2021) et Fougères (juin 2021), d'autres sont à prévoir dans les 4 départements bretons au premier semestre 2022.

### EMPLOI-IAE – FORMATION SEVE EMPLOI

Dans le cadre du programme SEVE Emploi, la Fédération s'est chargée de la formation de quatre SIAE en 2021 (10 journées de formation par structure) :



**AFERE Manche**  
Coutances (50)



**IDES**  
Concarneau,  
Quimperlé (29)



**AMISEP 56**  
Ploërmel (56)



**Start'Air**  
Rennes (35)

## UNE PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ D'ORGANISME DE FORMATION, EN COOPÉRATION AVEC LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ DES PAYS-DE-LA-LOIRE

La FAS Bretagne travaille en lien étroit avec l'organisme de formation porté par la FAS Pays de la Loire pour **répondre aux besoins de formation continue des professionnels du secteur** des organismes adhérents ou non.

**L'organisme de formation déploie en effet un catalogue de formation à destination des salariés et des bénévoles, répond à des appels d'offre pour la professionnalisation des acteurs du social et du médico-social, et monte des actions spécifiques à la demande de ses adhérents** (formation en intra).

Cet organisme de formation a obtenu en 2021 la **certification qualité Qualiopi** au titre de ses actions de formation.

### PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ D'ORGANISME DE FORMATION

- **Numérique : APE2A (Fougères)**

À la demande de l'APE2A, la Fédération a monté une **action de formation Stratégie et qualité, sur « L'usage du numérique dans les pratiques professionnelles »**. Cette session à destination des intervenants sociaux de la structure, était animée par un organisme breton spécialiste des thématiques liées au numérique.

- **Mineurs non accompagnés : ARASS**

À la demande de l'ARASS, association intervenant dans le champ de la Protection de l'enfance, la Fédération a monté une **action de formation Accueillir et accompagner, sur « Les fondamentaux du droit des mineurs non accompagnés »**. Cette session à destination des intervenants sociaux de la structure, était animée par une avocate spécialiste du droit des étrangers.

- **Actions collectives de l'OPCO Santé sur la participation des personnes à leur parcours**

La Fédération a été retenue par l'OPCO Santé, dans le cadre de l'appel à projets pour ses formations collectives relevant de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, pour sa proposition de formation "La participation des personnes accompagnées à leur propre parcours" à destination des salariés du social et du médico-social.

**Ce conventionnement avec l'OPCO Santé a donné lieu à 4 sessions de formation en Bretagne et en Pays de la Loire** (réalisées au 1er semestre 2022 en raison du report de 2021 pour cause de crise sanitaire) totalisant **56 participants**, déclinées en **4 journées** (Qu'est-ce-que la participation ? / Faire évoluer sa pratique d'accompagnement vers une dimension plus participative / Analyse des pratiques participatives / Participation et développement du pouvoir d'agir) et animées par une chargée de mission participation et des personnes accompagnées, avec des interventions de travailleurs sociaux et de travailleurs pairs du réseau.

### RECUEIL DES BESOINS EN FORMATION DES ADHÉRENTS BRETONS

**Le recueil des besoins de formation du secteur est réalisé tout au long de l'année par les équipes Bretagne et Pays de la Loire, par différents canaux :**

- Veille professionnelle sur les évolutions du secteur,
- Rencontres institutionnelles avec les partenaires locaux et les financeurs,
- Écoute des adhérents lors des visites, commissions, groupes de travail,
- Enquêtes auprès des adhérents par des questionnaires et des temps de travail collectif.

Ces remontées sont inventoriées et analysées par l'équipe formation qui élabore chaque année **un catalogue de propositions de formation pour les 2 régions.**

Les demandes de formation font ensuite l'objet d'un recueil des attentes formalisé par des échanges téléphoniques et mails avec l'émetteur.trice de la demande et aboutissent à un document de synthèse.

## PERSPECTIVES 2022

- **Proposer des contenus de formation relatifs à la médiation active** aux acteurs du territoire (PLIE, Missions locales, secteur hébergement-logement),
- **Proposer des contenus de formation à destination des salariés permanents de l'insertion par l'activité économique** (modules courts et plaidoyer pour la reprise de la formation certifiante ETAIE),
- **Accompagner le déploiement de l'organisme de formation en Bretagne.**

## FORMATION RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) VOLET 2

Suite de la formation proposée en 2020 pour les adhérents de 4 régions FAS : Hauts-de-France, Normandie, Bretagne et Pays de la Loire.

Animation par Sarra Cheklab, chargée de mission sur l'inclusion numérique au siège de la Fédération et les 4 déléguées des FAS régionales (Tiffany Thirolle, Hauts-de-France, Aurélie Moreau, Normandie, Valérie Hamdi, Bretagne et Maité Fernandez, Pays de la Loire).

### Programme :

- **Les enjeux de la protection des données appliqués au secteur social**, Sarra Cheklab, FAS
- **Le référentiel social**, Justine Berthaud du Chazaud de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
- **Les durées de conservation des données**, Anthony Taiwo de l'Union Cépière Robert Monnier (URCM)
- **Ateliers :**
  - Information des personnes en difficulté : Karima Ghezali-Olesker, Interlogement 93
  - Élaboration des documents de mise en conformité (registres et AIPD) : Sarra Cheklab, FAS
  - Règles relatives aux échanges de données personnelles : Maëlle Léna, FAS
- **Article de décryptage de la FAS** : [www.federationsolidarite.org/actualites/cnil-publication-du-referentiel-pour-la-prise-en-charge-sociale-et-medico-sociale-des-personnes-en-difficulte-agees-ou-en-situation-de-handicap-rgpd/](http://www.federationsolidarite.org/actualites/cnil-publication-du-referentiel-pour-la-prise-en-charge-sociale-et-medico-sociale-des-personnes-en-difficulte-agees-ou-en-situation-de-handicap-rgpd/)

## VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRALE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE RETOUR EN PRÉSENTIEL !

Le 24 juin 2021, nous avons accueilli 53 personnes au 4Bis information jeunesse à Rennes, dont des adhérents de tous les départements bretons, des délégués du CRPA, la directrice régionale de la DREETS et le directeur national de la FAS.

Cette assemblée générale, a permis la présentation aux adhérents du 2<sup>ème</sup> Baromètre des solidarités.



24 JUIN 2021 : NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À RENNES



## MOBILISATION INTERFÉDÉRALE POUR LA REVALORISATION DU TRAVAIL SOCIAL

Depuis novembre 2021, il y a une mobilisation historique des acteurs des métiers du social sur la question de la revalorisation du travail social :

- **Constitution d'un groupe de travail** réunissant à la fois les associations, les fédérations et syndicats employeurs du secteur social et médico-social: ADEDOM, ADMR, ANMECS, APF, CNAEMO, CNAPE, Croix Rouge Française, FAS, FEHAP, Fisaf, FNAT, NEXEM, UNA, Unapei, Uriopss.

- **Réflexions sur les formes de mobilisation :**

- Lettre ouverte adressée aux organisateurs de la conférence sociale nationale, aux élus locaux et représentants de l'État, signée par plus de 200 structures

- Mobilisations publiques en novembre 2021 (Rennes, St Brieuc, Lorient)

- **Communication** : réalisation d'une courte vidéo et d'un encart presse pour sensibiliser le grand public et porter le plaidoyer pour un maintien de la qualité des soins, de l'accompagnement et des conditions de travail des salariés du secteur.

- **Mobilisation autour du projet de conférence sociale** (début 2022) et des suites à donner après cette mobilisation pour intervenir sur les formations initiales et continues et travailler sur l'attractivité du secteur et des métiers du social, sensibiliser les plus jeunes afin de lutter contre les problèmes de recrutement, œuvrer pour la revalorisation salariale.



30 NOVEMBRE 2021

Mobilisation à Rennes devant la Préfecture de Région  
Daniel Delaveau,  
président de la FAS Bretagne

## SÉMINAIRE INTERRÉGIONAL DES FAS BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE, ÉLUS ET SALARIÉS

Le 23 novembre 2021, se sont réunis les élus des deux bureaux et les salariés des FAS Bretagne et Pays de la Loire. **L'objectif de cette rencontre est de faire le point sur les projets partagés et d'ouvrir les nouvelles perspectives.**

Présentation de l'activité de formation de la FAS des Pays de la Loire afin de mettre en place une étude des besoins des adhérents Bretons pour qu'à terme, il y ait un catalogue de formation commun à nos deux fédérations.

**Perspectives autour de 3 axes de la convention entre les 2 fédérations qui est à mettre à jour pour décembre 2021 :**

- Projet de catalogue formation partagé
- Journées d'études interrégionales
- Baromètre des solidarités commun



## RENCONTRES DÉPARTEMENTALES

Depuis 2021, chaque trimestre est organisé une réunion avec les adhérents de chaque département. Elle est coanimée par la Fédération régionale et les référent.e.s de chacun des départements :

### DÉLÉGUÉ.E.S DÉPARTEMENTAUX DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ BRETAGNE 2021

**Loïc  
Cauret**  
Côtes d'Armor  
(22)



**Hervé  
Olagne**  
Finistère  
(29)



**Joëlle  
Queguiner**  
Finistère  
(29)



**Olivier  
Bleuze**  
Ille-et-Vilaine  
(35)



**Marie-Françoise  
Bocquet**  
Ille-et-Vilaine  
(35)



**Françoise  
Guillard**  
Morbihan  
(56)



**Ces rencontres ont pour objectifs de répondre au plus près des besoins des adhérents, d'échanger sur les pratiques, d'avoir une approche partenariale de territoire, de mieux se connaître entre acteurs de la solidarité, de l'hébergement, de l'insertion.**

Par exemple, en Ille-et-Vilaine, ce travail collectif a permis la révision d'un appel à projets sur des places d'urgence, afin que celui-ci soit plus en adéquation avec les besoins du territoire.

Dans les Côtes d'Armor, les adhérents et leurs partenaires portent des projets à l'échelle du département, ils se mobilisent pour présenter leur activité costarmoricaïne pendant le Congrès national de la FAS ou encore se mobilisent pour présenter le Baromètre des solidarités à la commission des solidarités du Conseil départemental et ainsi échanger avec les élus locaux.

## ACCUEIL DU CONGRÈS NATIONAL

**La FAS Bretagne a été retenue pour accueillir le congrès national de la Fédération.**

Il se déroulera en deux actes, l'un en janvier 2022 en version dématérialisée et l'autre les 15 et 16 juin 2022 au Couvent des Jacobins de Rennes.

**Pour préparer ce temps fort de la Fédération, des ateliers ont été organisés auprès des adhérents** afin de contribuer à la plateforme des revendications de la FAS à destination des candidats aux élections présidentielles :

- FAS 35 : 29 septembre 2021 - Les jeunes
- FAS 22 : 4 octobre 2021 - Hébergement Logement
- FAS 56 : 19 octobre 2021 - Santé et précarité
- FAS 29 : 20 octobre 2021 - Veille Sociale

**Les adhérents bretons se sont également mobilisés pour présenter leurs projets, innovations, activités au Village des initiatives et témoigner lors des tables rondes.**

Rencontre avec Ouest France dans le cadre du congrès, avec le rédacteur en chef, François Xavier Lefranc, le redac chef adjoint Philippe Boissonnat, le directeur départemental 35, Vincent Jarnigon et Céline Bardy, responsable France. Intéressé pour faire des reportages en amont du congrès, interview de Pascal Brice et tribune. Proposition de réaliser un sondage sur l'état de la pauvreté en France (Jérôme Fourquet de l'IFOP).

Pour lire la sélection des articles [www.federationsolidarite.org/espace-presse-2022/congres-2022-revue-de-presse/](http://www.federationsolidarite.org/espace-presse-2022/congres-2022-revue-de-presse/)

## PLAIDOYER ET RELATIONS PARTENARIALES

### RENCONTRE AVEC LA DÉPUTÉE CHRISTINE CLOAREC

(26/04/21) :

Échanges autour du schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés (SNADAR) et de sa déclinaison régionale.

Au sujet de la « Sortie de l'hiver », souhait que soit pris en compte l'accompagnement social dans les appels à projets de l'État, et que les politiques publiques se décloisonnent, qu'elles soient plus transversales. Les associations ont besoin de visibilité au long court.

Le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) doit impliquer les associations dans sa mise en œuvre. Plaidoyer pour que la garantie jeunes soit universelle.

Il y a un projet de loi sur la mise en place de « territoires zéro non recours ».

### CONTRIBUTION À UN GROUPE DE TRAVAIL AVEC LA CRESS DE BRETAGNE

sur les « démarches de progrès » au sein de nos structures.

### CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

Partenaire important de la FAS Bretagne, le Conseil régional Bretagne soutien de longue date les activités de la Fédération et notamment le Baromètre des solidarités édité depuis 2 ans.

Lénaïc Brière a été nommée à la lutte contre la pauvreté pour mettre en place un plan de refus de la misère et de la précarité à l'échelle régionale. Très intéressée par la démarche de SEVE emploi et la question des droits culturels, elle nous a sollicité pour renforcer nos coopérations dans cette lutte.

Le Conseil régional a contribué à la journée du refus de la misère le 17/10/21.

#### En projet :

- La mise en place de 14 commissions territorialisées emploi/formation/insertion au niveau régional, auxquelles la FAS pourrait

contribuer.

- La possibilité de présenter le Baromètre des solidarités au bureau exécutif du Conseil régional et pourquoi pas organiser une journée régionale en partenariat.

- La mise en place d'une action en faveur de l'accès aux droits culturels des personnes en situation de précarité.

### ADDICTIONS FRANCE

Ils sont intéressés par l'activité de la FAS.

Ils interviennent en CHRS (Quimper et St Brieuc).

Ils sont partenaires du dispositif « Un chez soi d'abord » à St Brieuc en coordination avec ADALEA et AMISEP (adhérents FAS).

#### En Bretagne, ils gèrent :

- 1 centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD), qui est un établissement médico-social destiné à accueillir des usagers de drogues

- 2 centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), qui est une structure ayant pour mission d'assurer les actions de prévention et de soins aux personnes atteintes d'addiction à des produits (drogues, alcool) ou des comportements (jeux, sexe, troubles alimentaires...).

#### En projet :

- Accompagnement à l'usage de la plateforme de l'inclusion,

- Information sur le fonctionnement du CRPA, pour mobiliser des usagers.

### RENCONTRES BAILLEURS SOCIAUX

ARO HLM, Action Logement, Néotoa, Finistère Habitat, pour envisager la mise en place d'une journée régionale en 2023 autour de la question du logement.

Cette journée serait coorganisée avec la FAS des Pays de la Loire et mobiliserait notamment les collectivités locales sur ce sujet.

LES MEMBRES DU BUREAU

**Daniel  
Delaveau**  
Président (35)



**Françoise  
Guillard**  
Vice-présidente co déléguée  
départementale (56)



**Olivier  
Bleuze**  
Secrétaire et codéluégué  
départemental (35)



**Marie-Françoise  
Bocquet**  
Trésorière codéluéguée  
départementale (35)



**Lionel  
Bras**  
Membre (22)



**Loïc  
Cauret**  
Délégué départemental (22)



**Jean  
De Legge**  
Membre (35)



**Marion  
Maury**  
Membre (29)



**Joëlle  
Queguiner**  
Codéluéguée départementale (29)



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Collège bénévoles

**Marie-France Bommert**  
Vice-présidente (35)



**Daniel Delaveau**  
Président (35)



**Marie-Françoise Bocquet**  
Trésorière et co déléguée départementale (35)



**Lionel Bras**  
Membre (22)



**Loïc Cauret**

Délégué départemental (22)



**Véronique Corbel**

Membre (22)



**Jean De Legge**  
Membre (35)



**Christiane Guillouzou**  
Membre (35)



**Bernard Hennequin**  
Membre (35)



**Albert Le Palud**

Membre (35)



**Bruno Mory**

Membre (56)



**Philippe Porteu**

Membre (35)



### Collège cadres salariés

**Vincent Belier**  
Membre (35)



**Olivier Bleuze**  
Secrétaire et co délégué départemental (35)



**Gabriel Cerclier**  
Membre (56)



**Hervé Oagne**  
Co délégué départemental (29)



**Maëlle Daniaud**

Membre (35)



**Dominique Feurgard**

Membre (22)



**Stéphanie Genetay**

Membre (22)



**Françoise Guillard**  
Vice-présidente et co déléguée départementale (56)



**Christophe Guinche**

Membre (35)



**Sophie Lambert**

Membre (35)



**Frédéric Le Poul**

Membre (56)



**Marion Maury**

Membre (29)



**Joëlle Queguiner**  
Co déléguée départementale

(29)



## LA DIRIGEANCE SALARIÉE



**CLIO GOERENDT**  
Assistante administrative



**VALÉRIE HAMDI**  
Déléguée régionale



**PIERRE-YVES L'HER**  
Chef de projet emploi,  
formateur SEVE Emploi



**CÉLIA LETURQUE**  
Animatrice régionale  
SEVE Emploi



**SYLVIE JOLIVOT**  
Chargée de mission  
participation / santé

### Du nouveau dans l'équipe !



**CÉLIA LETURQUE**  
Animatrice régionale  
SEVE Emploi

Après 3 années en gestion de projets marketing au sein d'un groupe hôtelier, elle souhaite mettre à profit ses compétences au service de projets à impact social. **En 2018 elle trouve sa place dans le champ de l'économie sociale et solidaire et rejoint une structure d'insertion par l'activité économique**, « Carton Plein » à Paris, où de 2018 à 2021, elle pilote la création et la mise en œuvre du pôle de formation spécialisé dans la cyclo-logistique (livraison et transport de marchandises en vélocargos à assistance électrique) et dédié en priorité aux personnes dites éloignées de l'emploi.

Forte de cette première expérience, notamment en contribuant à la mise en place de solutions concrètes et locales visant à **connecter plus largement les acteurs de l'IAE et les entreprises**, elle a rejoint l'équipe de la FAS Bretagne en avril 2021 pour piloter l'essaimage du programme SEVE Emploi au niveau régional et **accompagner le réseau de structures engagées dans le dispositif en faveur de l'emploi durable pour toutes et tous**.



**PIERRE-YVES L'HER**  
Chef de projet emploi  
et formateur SEVE Emploi

Après une année au sein de la Fédération au poste de chef de projet emploi - animateur régional SEVE Emploi, Pierre-Yves a évolué vers le poste de chef de projet emploi - formateur depuis janvier 2021.

À ce titre, il assure des missions de :

- **Animation auprès des adhérents** portant des dispositifs emploi (commission emploi-iae, lettre d'information...)
- **Gestion de projets en relation avec les réseaux de l'insertion par l'activité économique**
- **Formation en médiation active vers l'emploi** programme SEVE Emploi ; formation sur la gestion des addictions - programme addictions-précarité (IREPS/ARS)



# CONTRE LES EXCLUSIONS POUR LA SOLIDARITÉ.



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

**BRETAGNE**

FÉDÉRATION DES ACTEURS  
DE LA SOLIDARITÉ BRETAGNE

10, Boulevard Charner  
22000 SAINT-BRIEUC

**CONTACT**

**Valérie Hamdi**

Déléguee régionale

06 17 52 42 15

[bretagne@federationsolidarite.org](mailto:bretagne@federationsolidarite.org)

## AVEC LE SOUTIEN DE



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DREETS)



[federationsolidarite.org](http://federationsolidarite.org)